

**CONTRAT DE
SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF
(Version détaillée)**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉAMBULE	10
0.00 INTERPRÉTATION	11
0.01 Terminologie.....	11
0.01.01 Activités.....	11
0.01.02 Apports	11
0.01.03 Apports Privés	11
0.01.04 Apports Réservés.....	12
0.01.05 Associé	12
0.01.06 Associé Fondateur	12
0.01.07 Associé Responsable	12
0.01.08 Associé Source	12
0.01.09 Collaborateurs	12
0.01.10 Contrat	12
0.01.11 Contribution pour Perte	12
0.01.12 Cours Normal des Activités	13
0.01.13 Fin de l'Année Financière	13
0.01.14 Part Sociale.....	13
0.01.15 Représentants Légaux.....	13
0.01.16 Résolution Ordinaire	13
0.01.17 Résolution Spéciale	13
0.01.18 Résolution Unanime	13
0.01.19 Revenu Net Distribuable	13
0.01.20 Société	14
0.01.21 Taux Préférentiel	14
0.02 Intégralité et primauté.....	14
0.03 Lois applicables	14
0.04 Non-conformité.....	14
0.04.01 Divisibilité.....	14
0.04.02 Disposition alternative.....	14
0.05 Généralités.....	15
0.05.01 Cumul	15
0.05.02 Non-renonciation.....	15
0.05.03 Dates et délais.....	15
a) De rigueur	15
b) Calcul.....	15
c) Reports.....	16
0.05.04 Devises canadiennes.....	16
0.05.05 Genre et nombre	16

**CONTRAT DE
SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF
(Version détaillée)**

0.05.06	Titres.....	16
1.00	CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ.....	17
1.01	Nom.....	17
1.02	Nom de famille.....	17
1.03	But.....	17
1.04	Apports en capital initiaux.....	17
1.05	Établissement de la Société.....	17
1.05.01	Siège social et principal établissement.....	17
1.05.02	Modification.....	17
1.05.03	Places d'affaires.....	18
1.06	Publicité légale.....	18
1.06.01	Déclarations au Registraire des entreprises.....	18
1.06.02	Ancien Associé.....	18
2.00	RÉGIE DE LA SOCIÉTÉ.....	18
2.01	Gestion.....	18
2.01.01	Conseil d'administration.....	18
2.01.02	Pouvoirs du conseil d'administration.....	18
2.01.03	Révocation et remplacement.....	19
2.01.04	Ratification.....	19
	a) Par voie de Résolution Unanime :.....	19
	b) Par voie de Résolution Spéciale [OU Ordinaire]:.....	19
2.01.05	Responsabilité.....	20
2.02	Affaires bancaires.....	20
2.02.01	Compte d'exploitation.....	20
2.02.02	Signature et endossement.....	20
2.02.03	Comptes en fidéicomis.....	20
	a) Dépôt.....	20
	b) Transaction.....	21
	c) Procès-verbaux.....	21
2.03	Livres et registres.....	21
2.03.01	Principes comptables généralement reconnus (PCGR).....	21
2.03.02	Accès aux livres et registres.....	21
2.03.03	Détermination du vérificateur.....	21
2.04	Vérificateurs.....	21
2.05	États financiers.....	21
2.06	Droit d'emprunt.....	22
2.07	Présomption.....	22
2.08	Admission d'un nouvel Associé.....	22
2.08.01	Éligibilité.....	22
2.08.02	Procédure.....	22
2.08.03	Apport.....	22
2.08.04	Roulement.....	22

CONTRAT DE SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF (Version détaillée)

2.08.05	Droit de vote différé	23
2.09	Biens de la Société	23
2.09.01	Usage	23
2.09.02	Conservation	23
2.09.03	Aliénation	23
2.10	Expulsion d'un Associé	23
3.00	RÉGIE DES ASSOCIÉS	24
3.01	Assemblées des ASSOCIÉS	24
3.01.01	Assemblée annuelle	24
3.01.02	Assemblée spéciale	24
3.01.03	Lieu des assemblées	24
3.02	Convocation	24
3.02.01	Avis de convocation	24
3.02.02	Convocation des vérificateurs	25
3.02.03	Renonciation à l'avis de convocation	25
3.02.04	Avis de convocation incomplet	25
3.02.05	Omission de transmettre l'avis	25
3.03	Fonctionnement des assemblées	25
3.03.01	Ajournement	25
3.03.02	Quorum	25
3.03.03	Droit de vote	25
3.03.04	Exercice du droit de vote	26
3.03.05	Procurations	26
	a) Mandataire	26
	b) Forme de la procuration	26
	c) Dépôt des procurations	26
3.03.06	Président	26
3.03.07	Procédure	26
3.03.08	Résolution signée	26
3.04	Apports à la Société	27
3.04.01	Apport en capital	27
	a) Mises de fonds initiales	27
	b) Surplus	27
	c) Augmentation de contribution de capital	27
	d) Remboursement en vue d'une diminution de capital	27
3.04.02	Remboursement des contributions de capital	27
	a) Retrait des investissements	27
	b) Intérêt	27
	c) Remboursement	28
3.04.03	Apport en crédit	28
3.04.04	Apport d'activités	28
3.05	Obligation d'exercer	28
3.05.01	Efforts des ASSOCIÉS	28

**CONTRAT DE
SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF
(Version détaillée)**

3.05.02	Conformité.....	28
3.05.03	Intérêt de la Société	28
3.05.04	Propriété des mandats des ASSOCIÉS.....	28
3.05.05	Demande expresse du client	29
3.06	Loyauté	29
3.07	Responsabilité à l'égard des tiers.....	29
3.07.01	Les ASSOCIÉS	29
3.07.02	La Société	29
3.08	Acte prohibé.....	29
3.09	Distribution des pertes	29
3.10	Contribution pour Perte	29
3.11	Indemnisation.....	30
3.12	Confidentialité	30
3.12.01	Portée de l'engagement	30
3.12.02	Durée de l'engagement.....	30
3.12.03	Sanction	30
a)	Pénalité	30
b)	Paiement	31
c)	Mesures conservatoires.....	31
3.13	Non-concurrence.....	31
3.13.01	Portée de l'engagement	31
3.13.02	Sanction	31
a)	Pénalité	31
b)	Paiement	31
c)	Mesures conservatoires.....	31
3.14	Non-sollicitation des ASSOCIÉS et du personnel.....	32
3.14.01	Portée de l'engagement	32
3.14.02	Sanction	32
a)	Pénalité	32
b)	Paiement	32
c)	Mesures conservatoires.....	33
3.15	Non-sollicitation de la clientèle	33
3.15.01	Portée de l'engagement	33
3.15.02	Sanction	33
a)	Pénalité	33
b)	Paiement	33
c)	Mesures conservatoires.....	33
3.16	Participation dans les bénéfices nets.....	33
3.16.01	Système de points	33
a)	Apport en capital (Catégorie 1)	34
b)	Apport en temps (Catégorie 2)	34
c)	Apport en clientèle (Catégorie 3).....	35
d)	Apport en expérience (Catégorie 4).....	35
e)	Apport en habiletés (Catégorie 5).....	36

**CONTRAT DE
SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF
(Version détaillée)**

3.16.02	Détermination des bénéfices nets	36
3.16.03	Distribution annuelle des bénéfices nets	36
	a) État des bénéfices nets	36
	b) Approbation des ASSOCIÉS	36
	c) Distribution	37
	d) Perte	37
3.16.04	Cessation du droit aux bénéfices nets	37
3.17	Prélèvements	37
	3.17.01 Hebdomadaire	37
	3.17.02 Trimestriel	37
	3.17.03 Proportion	38
	3.17.04 Remboursement du trop-perçu	38
3.18	Remboursement des dépenses	38
	3.18.01 Cours Normal des Activités	38
	3.18.02 Dépenses importantes	38
	3.18.03 Allocation pour dépenses	38
	3.18.04 Date du remboursement	38
3.19	Travaux en cours	38
3.20	Accès aux documents	39
	3.20.01 Consultation	39
	3.20.02 Divulgence prohibée	39
	a) Information protégée	39
	b) Pénalité	39
	3.20.03 Opérations de la Société	39
3.21	Retraite et fonds de retraite	39
	3.21.01 Âge de la retraite	39
	3.21.02 Prise de décision	39
	3.21.03 Report et ratification	40
3.22	Invalidité	40
	3.22.01 Calcul	40
	3.22.02 Durée	40
	3.22.03 Fin des prélèvements	40
3.23	Congés	40
	3.23.01 Vacances	40
	3.23.02 Congés non-cumulatifs	40
	3.23.03 Congés de longue durée	40
	a) Durée	40
	b) Modification	41
	c) Réduction de revenu	41
	d) Congés simultanés	41
	e) Priorité	41
	f) Préavis	41
3.24	Affaires personnelles	41
3.25	Hypothèque	41

CONTRAT DE SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF (Version détaillée)

4.00	RETRAIT D'UN ASSOCIÉ	42
4.01	Retrait volontaire	42
4.01.01	Procédure	42
4.01.02	Avis	42
4.01.03	Refus	42
4.01.04	Modalités de paiement.....	42
	a) Vente interne.....	42
	b) Vente externe	43
	c) Restitution de la Part Sociale	43
4.02	Retrait forcé	44
4.02.01	Procédure	44
4.02.02	Modalités de paiement.....	45
4.03	Conflit	45
4.03.01	Procédure	45
	a) Offre.....	45
	b) Valeur de la Part Sociale	45
4.03.02	Avis	45
4.03.03	Défaut d'avis	46
4.03.04	Respect des formalités.....	46
4.04	Libération et remboursement	46
5.00	OFFRE D'ACHAT EXTERNE	46
5.01	Offre d'achat visant une partie ou la totalité de la Part Sociale d'un Associé.....	46
5.01.01	Terminologie	46
5.01.02	Application et avis de vente	47
5.01.03	Première option d'achat.....	47
	a) Application	47
	b) Portée de l'option.....	47
	c) Validité de l'option	47
5.01.04	Deuxième option d'achat.....	47
	a) Application	47
	b) Portée de l'option.....	48
	c) Validité de l'option	48
5.01.05	Refus.....	48
	a) Vente externe	48
	b) Autorisation du transfert	48
	c) Modification des conditions de l'offre.....	48
5.01.06	Séance de clôture	49
5.01.07	Conditions et modalités de paiement.....	49
5.01.08	Domages-intérêts liquidés	49
5.02	Offre d'achat visant la totalité des Parts Sociales de la Société	49
5.02.01	Terminologie	49
5.02.02	Application	50
5.02.03	Avis d'acceptation et divulgation de l'Offre Externe.....	50

CONTRAT DE SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF (Version détaillée)

5.02.04	Réponses des Associés Minoritaires aux options.....	50
a)	Délai et contenu de l'avis	50
a)	Présomption	50
b)	Modalités de la vente	51
5.02.05	Modification de l'Offre Externe	51
5.03	Offre Externe de bonne foi	51
5.04	Renonciation	52
6.00	DÉCÈS D'UN ASSOCIÉ	52
6.01	Statut	52
6.02	Vente obligatoire	52
6.03	Modalités de paiement	52
6.03.01	Montant initial	53
6.03.02	Solde	53
6.03.03	Intérêt.....	53
6.03.04	Billet à ordre	53
6.03.05	Débours	54
6.03.06	Expiration du terme	54
6.03.07	Paie ment anticipé	54
6.03.08	Solidarité et indivisibilité	54
6.03.09	Déchéance du terme	54
6.04	Deux décès en soixante jours.....	54
6.05	Protection de la succession	55
6.05.01	Revenu Net Distribuable	55
6.05.02	Indemnisation	55
6.05.03	Quittance	55
6.06	Primauté.....	55
7.00	VALEUR DES PARTS SOCIALES	55
7.01	Valeur	55
7.02	Détermination de la valeur initiale	56
7.03	Comptes	56
7.04	Évaluation alternative	56
7.04.01	Vérificateurs	56
7.04.02	Vérificateur externe	56
7.04.03	Règles de calcul d'une Part Sociale	56
a)	Inclusions	57
b)	Déductions	57
8.00	FINANCEMENT.....	57
8.01	Souscription d'assurance-vie	57
8.01.01	Souscription initiale.....	57
8.01.02	Souscriptions subséquentes	58
8.02	Obligations des ASSOCIÉS	58

**CONTRAT DE
SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF
(Version détaillée)**

8.02.01	Païement des primes	58
8.02.02	Prohibition	58
8.02.03	Protection supplémentaire	58
	a) Augmentation de montant	58
	b) Divulgateion	58
8.02.04	Modifications des polices	59
8.02.05	Vente au décès	59
8.02.06	Vente du vivant.....	59
8.02.07	Dissolution de la Société	59
8.02.08	Fin du Contrat.....	60
9.00	DISPOSITIONS PARTICULIÈRES.....	60
9.01	Cession	60
9.02	Consentement éclairé	60
9.03	Stipulations essentielles	61
10.00	DISPOSITIONS GÉNÉRALES.....	61
10.01	Avis	61
10.02	Arbitrage	61
10.03	Élection de for.....	61
10.04	Modification au Contrat.....	61
10.05	Non-renonciation	62
11.00	FIN DU CONTRAT	62
11.01	Cas d'ouverture.....	62
11.02	Liquidation de la Société	62
	11.02.01 Avis	62
	11.02.02 Préparation d'un bilan	62
	11.02.03 Conversion en numéraire	63
	11.02.04 Contrat de dissolution.....	63
	11.02.05 Paiement des dettes	63
	11.02.06 Partage résiduel	63
	a) Distribution	63
	b) Travaux en cours	63
	c) Désaccord du client.....	63
	11.02.07 Clientèle	64
	11.02.08 Perception des créances de la Société	64
	11.02.09 Utilisation du nom de la Société	64
12.00	ENTRÉE EN VIGUEUR.....	64
13.00	DURÉE.....	64
13.01	Renouvellement	64
13.02	Retrait d'un Associé.....	64
13.03	Maintien de la Société.....	64

**CONTRAT DE
SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF
(Version détaillée)**

14.00	PORTÉE	65
14.01	Transmission	65
14.02	Contrat antérieur	65

LISTE DES ANNEXES

	PAGE
ANNEXE 0.01.02 – APPORTS À LA SOCIÉTÉ COMPTE DE CAPITAL	66
ANNEXE 0.01.03 – LISTE DES APPORTS PRIVÉS	67
ANNEXE 0.01.04 – LISTE DES APPORTS RÉSERVÉS	68
ANNEXE 3.15.01 – LISTE DE CLIENTÈLE.....	69
ANNEXE 4.01.04 – VALEUR DES PARTS SOCIALES	70
ANNEXE 8.01.01 – ASSURANCE-VIE	71

○ ○ ○ ○ ○



© edilex inc.
www.edilex.com

**CONTRAT DE
SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF
(Version détaillée)**

CONTRAT DE SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF, intervenu en la ville de, province de Québec, Canada.

ENTRE: (*nom de la personne physique*), (*occupation*), domicilié(e) et résidant au (*numéro civique et nom de la rue*), en la ville de (*nom de la ville*), province de (*nom de la province*), (*code postal*);

CI-APRÈS DÉNOMMÉ(E) « ASSOCIÉ 1 »;

ET: (*nom de la personne physique*), (*occupation*), domicilié(e) et résidant au (*numéro civique et nom de la rue*), en la ville de (*nom de la ville*), province de (*nom de la province*), (*code postal*);

CI-APRÈS DÉNOMMÉ(E) « ASSOCIÉ 2 »;

(insérer la clause d'identification ci-dessus autant qu'il y a d'associés)

CI-APRÈS COLLECTIVEMENT DÉNOMMÉES LES « ASSOCIÉS »;

Dans l'éventualité où le rédacteur souhaite rédiger un contrat de société en nom collectif à responsabilité limitée (S.E.N.C.R.L.), les clauses d'identification des associés devraient également mentionner le fait qu'ils sont membres en règle de leur ordre professionnel respectif et mentionner celui-ci.

PRÉAMBULE

LES ASSOCIÉS DÉCLARENT CE QUI SUIIT :

A) Ils ont convenu d'exercer ensemble, en société en nom collectif,
(indiquer l'activité que les associés exerceront ensemble);

Lorsqu'il s'agit de l'exercice d'une profession en commun, veuillez le mentionner. De plus, s'il s'agit d'une société formée de professionnels, le premier alinéa du préambule doit indiquer que les associés sont inscrits à leur ordre professionnel.

ASSOCIÉ 1	ASSOCIÉ 2

CONTRAT DE SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF (Version détaillée)

- B) Ils désirent consigner dans un écrit les modalités concernant la constitution de leur société, sa régie, les droits et obligations des ASSOCIÉS envers celle-ci, la régie des ASSOCIÉS, le décès ou le retrait de l'un d'entre eux, le financement, l'évaluation et le calcul des parts sociales et la procédure de liquidation de leur société, le cas échéant;
- C) Il est dans l'intérêt des ASSOCIÉS de consigner toutes les modalités de leur entente dans un écrit sous seing privé;
- D) Les ASSOCIÉS désirent que cet écrit s'interprète comme un contrat de gré à gré.

À CES FINS, LES ASSOCIÉS CONVIENNENT CE QUI SUIT :

0.00 INTERPRÉTATION

0.01 Terminologie

À moins d'indication contraire dans le texte ou d'incompatibilité avec celui-ci, les mots et expressions commençant par une majuscule dans ce contrat et dans toute documentation accessoire ou subordonnée à celui-ci s'interprètent comme suit :

0.01.01 Activités

désigne l'exploitation, par la Société et ses ASSOCIÉS, d'une entreprise de (*identifier l'activité en commun*) et autres services connexes ou complémentaires;

Dans le cas d'une société en nom collectif à responsabilité limitée, veuillez indiquer dans cette définition la profession exercée en commun.

0.01.02 Apports

désigne toutes les sommes d'argent données, toutes les connaissances ou activités fournies et tous les biens cédés à la Société par un Associé, servant à l'exploitation de celle-ci, identifiés comme tels à l'annexe 0.01.02 du Contrat et qui sont comptabilisés dans le compte de capital de cet associé;

0.01.03 Apports Privés

désigne la totalité des biens personnels d'un associé se trouvant sur les lieux ou dans les établissements de la Société, qui sont utilisés par celui-ci dans l'exercice de ses Activités et identifiés comme tels à leur arrivée dans la Société et dont la liste apparaît à l'annexe 0.01.03 des présentes;

ASSOCIÉ 1	ASSOCIÉ 2

CONTRAT DE SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF (Version détaillée)

Dans le cas d'une société en nom collectif à responsabilité limitée, veuillez préciser que ces biens sont utilisés dans l'exercice de la profession de l'associé.

0.01.04 Apports Réservés

désigne tous les Apports d'un Associé devant lui être remis s'il se retire de la Société et qui sont identifiés à l'annexe 0.01.04 du Contrat, dont la valeur est déduite du compte de capital de cet Associé;

0.01.05 Associé

désigne l'un des ASSOCIÉS partie au contrat au jour de sa signature et toute autre personne admise au sein de la Société en vertu du Contrat;

0.01.06 Associé Fondateur

désigne (identifier les associés fondateurs);

0.01.07 Associé Responsable

désigne l'Associé inscrit au dossier d'un client à titre de responsable de la supervision de l'exécution du mandat;

0.01.08 Associé Source

désigne l'Associé qui établit le premier contact avec un client potentiel, pourvu toutefois qu'un mandat en résulte dans les SIX (6) mois suivant ce premier contact;

0.01.09 Collaborateurs

désigne tous les employés ou travailleurs indépendants travaillant au sein de la société n'ayant pas le statut d'Associé;

0.01.10 Contrat

signifie le présent contrat incluant le préambule et ses annexes, toute documentation accessoire ou subordonnée à celui-ci, ainsi que toutes les modifications qui peuvent lui être apportées à l'occasion par les ASSOCIÉS, conformément à l'article 10.04 du Contrat;

0.01.11 Contribution pour Perte

désigne le montant payable par chaque Associé en raison de toute perte subie par la société au cours de quelle qu'année financière que ce soit. Cette Contribution pour Perte sera

ASSOCIÉ 1	ASSOCIÉ 2

CONTRAT DE SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF (Version détaillée)

déterminée et acquittée par les ASSOCIÉS selon les pourcentages mentionnés à l'article 3.10 du Contrat;

0.01.12 Cours Normal des Activités

signifie toute action posée par toute personne, y compris un Associé, qui est conforme avec les pratiques commerciales usuelles de son secteur d'activités et de celui de la société, qui n'est pas démesurée en termes de montants ou de temps par rapport à ses pratiques antérieures et comprend, sans s'y limiter, la création de dettes ou de créances, ainsi que l'accélération ou l'extension de leur recouvrement ou paiement;

0.01.13 Fin de l'Année Financière

signifie la date à laquelle l'année financière de la Société se termine, soit le de chaque année;

0.01.14 Part Sociale

désigne la totalité des droits, intérêts et autres avantages ou privilèges que détient un Associé dans la société dont les valeurs respectives sont déterminées en conformité avec la partie 7.00 du Contrat;

0.01.15 Représentants Légaux

désigne les liquidateurs de succession ou les administrateurs des biens, les héritiers, légataires, ayants cause ou mandataires d'un Associé;

0.01.16 Résolution Ordinaire

désigne une résolution devant être adoptée à la majorité des voix exprimées lors d'une assemblée par les ASSOCIÉS;

0.01.17 Résolution Spéciale

désigne une résolution devant être adoptée par au moins les deux tiers (2/3) des voix exprimées lors d'une assemblée par les ASSOCIÉS;

0.01.18 Résolution Unanime

désigne une résolution devant être adoptée lors d'une assemblée par tous les ASSOCIÉS;

0.01.19 Revenu Net Distribuable

ASSOCIÉ 1	ASSOCIÉ 2

CONTRAT DE SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF (Version détaillée)

désigne, pour quelle que période financière que ce soit, les revenus totaux de la Société déterminés sur la base des travaux terminés et livrés, soit facturés, durant l'exercice financier, moins toutes dépenses d'exploitation se rapportant à cet exercice et toutes autres dépenses ou tous déboursés pouvant être considérés comme déductibles par voie de Résolution Ordinaire;

0.01.20 Société

désigne la société issue du Contrat et toute société mise sur pied ultérieurement par les ASSOCIÉS en remplacement de celle-ci, dans le but de poursuivre les Activités;

0.01.21 Taux Préférentiel

signifie le taux d'intérêt préférentiel annuel que la principale institution financière de la Société annonce publiquement de temps à autre comme taux de référence pour les prêts à taux fixe [OU prêts à taux variable] qu'elle consent en devises canadiennes à ses clients de premier ordre au Canada.

0.02 Intégralité et primauté

Le Contrat constitue la totalité et l'intégralité de l'entente intervenue entre les ASSOCIÉS se rapportant au même objet. Il prime sur toute autre entente verbale ou écrite intervenue avant sa signature, sur toute annexe s'y rattachant et sur toute modification ultérieure convenue entre les ASSOCIÉS qui ne se conforme pas à l'article 10.04 du Contrat. S'il y a un conflit entre les dispositions du Contrat et les dispositions d'une quelconque entente accessoire ou subordonnée, le Contrat prime.

0.03 Lois applicables

Le Contrat s'interprète et s'exécute conformément aux lois applicables dans la province (nom de la province), Canada.

0.04 Non-conformité

0.04.01 Divisibilité

Si l'une des dispositions du Contrat est considérée invalide ou non exécutoire, cette disposition doit, lorsque possible, s'interpréter, être limitée ou, si nécessaire, divisée de façon à éliminer une telle invalidité ou telle impossibilité d'exécution. Le cas échéant, toutes les autres dispositions du Contrat demeurent en vigueur et continuent de lier les ASSOCIÉS.

0.04.02 Disposition alternative

ASSOCIÉ 1	ASSOCIÉ 2